

**COMMISSION
« CRÉER DU LIEN »**

Mardi 28 juillet 2026 à 20^h à la Mairie

Membres présents :

Karine HUART, Grégory DELAVENNE, Claudine HENRY, Eden LEICHTENAU, Denis MOREAU, Isabelle PERRIN, Nathalie ROUSSEL MORIN et Stéphane VANLOMMEL

Membre excusé : Ø

1. Bilan de la fête de la musique :

Suite à l'alerte Orange orage sur le département nous avons dû utiliser le foyer rural.
Les habitants de la commune sont venus nombreux. Le DJ Aymerik a mis une très bonne ambiance et a fait danser toute la salle. Bilan positif pour les associations Yoopi pour la restauration et le Comité des Fêtes pour la buvette.

2. Bilan du 13 juillet 2026 :

Malgré le feu d'artifice qui a été annulé, les habitants ont répondu présent.
Le Comité des Fêtes remercie la commune pour avoir accepté de diffuser le match de la coupe du monde de Football le 14 juillet dans le foyer rural. Une bonne ambiance malgré la défaite de l'équipe de France.

3. Organisation du Cinéma en plein air :

Cette année le film sera diffusé le vendredi 04 septembre 2026.

- ⇒ 18h-20h : RDV avec les associations locales afin de les découvrir et de pouvoir s'inscrire sur les différentes activités proposées.
- ⇒ 21h : Diffusion du film « Le Robot sauvage »
- ⇒ 23h : Feu d'artifice (sous réserve de l'autorisation de la préfecture)

Il n'y a ni buvette ni restauration : Pique-nique sorti du sac.

4. Questions diverses :

Réflexion sur le maintien du feu d'artifice pour les années futures.

Depuis plusieurs années, les épisodes de canicule, de sécheresse et les risques d'incendie se multiplient. À cela s'ajoutent des préoccupations croissantes en matière de protection de la biodiversité et de préservation de l'environnement.

Le feu d'artifice constitue un moment fort des festivités communales et est très apprécié des habitants. Toutefois, son organisation devient de plus en plus complexe en raison des arrêtés préfectoraux pouvant interdire les tirs en période de risque élevé, des contraintes de sécurité et des impacts sur la faune et la qualité de l'air.

Au regard de ces éléments, il apparaît nécessaire que la commission engage une réflexion sur l'opportunité de maintenir le feu d'artifice dans les années à venir ou d'envisager des alternatives plus respectueuses de l'environnement et compatibles avec les enjeux climatiques actuels.

Cette réflexion devra prendre en compte plusieurs critères :

- ⇒ la sécurité des personnes et des biens ;
- ⇒ le risque d'incendie en période de sécheresse ;
- ⇒ les impacts sur la biodiversité et l'environnement ;
- ⇒ le coût financier de la manifestation ;
- ⇒ les attentes des habitants et l'intérêt de proposer d'autres animations festives.

Nous devons débattre de cette question afin de définir une orientation durable pour les prochaines années.

La prochaine réunion n'est pas encore fixée.

La réunion s'achève à 21h00.